

Tout comprendre (ou presque) de la Blockchain

2 mars 2020

Notre monde n'est que transaction : un travail contre un salaire, un achat contre une vente, un contrat pour un bien ou un service, des droits pour des devoirs, etc. Une particularité du monde moderne ? Loin de là : le troc de nos aïeux impliquait déjà une notion de réciprocité et, dans certains cas, d'équité. Ce qui a disparu, en revanche, c'est une notion fondamentale de ces échanges : la *confiance*.

Un modèle efficace (mais dépassé ?)

Dans des transactions entre connaissances, la confiance était induite. Dans le monde multipolaire et globalisé qu'est le nôtre, elle ne l'est plus. Tout simplement parce que l'on ne connaît plus les personnes – encore moins les entreprises – avec lesquels nous échangeons à l'autre bout du monde.

C'est la raison pour laquelle l'économie moderne a inventé le *tiers de confiance* : une entité neutre, garante du bon déroulé de la transaction – une banque, un avocat, un notaire, une administration. Le lien de confiance n'est plus direct : il est délégué.

La fin d'un monde tripolaire

La blockchain brise cet échange à trois. Elle ouvre un monde nouveau.

C'est un système informatique qui se passe de tiers de confiance en permettant d'inscrire, de manière indélébile, une transaction entre deux parties. Un registre transparent que chacun pourra consulter mais sans jamais pouvoir modifier les entrées précédentes.

La clé d'une industrie 4.0

Une révolution ? Probablement. Une opportunité ? Sans le moindre doute. La blockchain, comme la monnaie virtuelle, permet l'échange de titres ou valeurs sans tiers de confiance. Elle promet des transactions plus simples, plus rapides, plus sûres. Ce n'est pas qu'un outil : c'est un mode de pensée, la clé d'une organisation plus agile et plus réactive.

Un nouveau cours « Blockchain et moyens de transactions digitaux » est déjà à l'agenda de la FSRM, garante de la bonne compréhension des technologies d'aujourd'hui...et de demain. Ce cours s'inscrit dans le programme INDUSTRIE 4.0 proposé en partenariat entre la FSRM et la HE-Arc. Il est destiné à toute personne intéressée par la technologie blockchain ou les crypto-monnaies. Et comme toujours à la FSRM, ce cours étendra la théorie à la mise en pratique concrète de ces technologies, démonstration à l'appui. Date : le 6 mars 2020. Plus d'informations : <https://www.fsrn.ch/doc/c636.php?lang=f>

Contact :

Annette Locher, FSRM

Responsable Communication

locher@fsrn.ch 032 720 09 03